

CHAMPIONNAT DE VAUCLUSE JEUNES

SAISON 2018/2019

REGLEMENT INTERIEUR

1) ORGANISATION GENERALE

1.1 Conditions de Participation :

Cette compétition d'échecs rapide est ouverte à tous les licenciés jeunes du département du Vaucluse (licence A obligatoire).

1.2 Déroulement de la compétition :

- Les droits d'inscriptions sont : gratuit pour tous les jeunes
- Le championnat est organisé conjointement par le CVJE 84 et le club de l'Echiquier Montelais.

1.3 Inscriptions :

- Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le 11/01/2019 20H.

Les inscriptions se feront par club, par les représentants des clubs et seront adressées par internet à l'adresse de le Directeur des Jeunes de Vaucluse Mr Christo Dimitrov xtodi64@gmail.com, l'arbitre Principal Mr Carteron Pierre caillou12@gmail.com ou la Présidente du CVJE, MP Bartolo cadom@yahoo.fr.

- Les joueurs sont inscrits chacun dans leurs catégories respectives; les Féminines qui le souhaitent peuvent participer dans la catégorie Mixte (ex : BenF peut participer en BenM),.....
- Les Qualifiés d'office sont les bienvenus, **uniquement** dans l'Open Cadet/Junior, afin de ne pas faussé les résultats et classement de leurs catégories respectives.

2) ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1 Calendrier :

La date et les lieux sont fixés par l'organisateur.

Le championnat de Vaucluse jeunes à lieu salle du « Château d'Eau » Rue des Hortensias
84170 MONTEUX, le dimanche 13/01/2019

Pointage des inscriptions par l'organisateur de 9h00 à 9h45

Début 1^{ère} ronde 10h

Remise des prix 17h (Horaires donné à titre indicatif)

2.2 Type de tournoi et Cadence :

Système Suisse standard ou Tournoi toutes rondes suivants catégories.

Géré en Open par Ordinateur (logiciel Papi 3.2 / FFE) - 6 rondes (maximum) :

- Petit-Poussin et Poussin : 2x15 min. avec un ajout de 5 sec. par coup

- A partir de Pupille et catégories au-delà : 2x25 min. avec un ajout de 5 sec. par coup

Les jeunes sont répartis en catégories suivant l'âge (catégories FFE).

Les filles joueront dans leur tournoi respectif ou auront la possibilité de jouer dans un tournoi mixte garçon.

Si le nombre de participants dans un groupe est inférieur à 8, le tournoi sera toutes rondes.

Consigne fédérale: 3 coup illégaux = perte de la partie.

2.3 Forfaits :

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne seront pas présentés à leur table 15 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu de la compétition.

2.4 Classement et Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de champion du Vaucluse et pour les places ex aequo le départage se fait en utilisant dans l'ordre (Systèmes départages: Voir le livre de l'arbitre chapitre 2.4) :

1^{er} Buchholz tronqué

2^{ème} Buchholz

3^{ème} Performance

2.5 Prix :

Les titres de Champion, Championne, Vice-champion, Vice-championne de Vaucluse sont attribués au 1er et 2ème de chaque tournoi.

Coupes aux vainqueurs de chaque groupe.

2.6 Consigne disciplinaire :

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3b règle FIDE).

Tous les participants ou autres personnes autorisées au championnat doivent respecter les lieux d'accueil.

En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral 1, 2 ou 3 choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations de la ligue et FFE. L'arbitre principal sera assisté de plusieurs adjoints.

4) DIVERS

4.1 Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur, ainsi que la charte du joueur d'Échecs.

4.2 L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.

